



BIBLIOTHÈQUE *du* PARLEMENT

LIBRARY *of* PARLIAMENT

EN BREF



La répartition des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral par province

**Publication n° 2017-01-F
Le 10 janvier 2017**

Division de l'économie, des ressources et des affaires internationales
Service d'information et de recherche parlementaires

Les documents de la série ***En bref*** de la Bibliothèque du Parlement sont des survols de sujets d'actualité. Dans certains cas, ils donnent un aperçu de la question et renvoient le lecteur à des documents plus approfondis. Ils sont préparés par le Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque, qui effectue des recherches et fournit des informations et des analyses aux parlementaires, ainsi qu'aux comités du Sénat et de la Chambre des communes et aux associations parlementaires, et ce, de façon objective et impartiale.

© Bibliothèque du Parlement, Ottawa, Canada, 2017

La répartition des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral par province
(En bref)

Publication n° 2017-01-F

This publication is also available in English.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	1
2	SURVOL DES REVENUS ET DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.....	1
3	LES REVENUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR PROVINCE	3
3.1	Survol	3
3.2	Perception de revenus par province	3
4	LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR PROVINCE	4
4.1	Dépenses nettes en biens et services	5
4.2	Transferts fédéraux aux particuliers.....	6
4.3	Transferts fédéraux aux provinces.....	7
4.4	Paiements des intérêts sur la dette publique	8
5	CONCLUSION	8

LA RÉPARTITION DES REVENUS ET DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR PROVINCE*

1 INTRODUCTION

Le gouvernement fédéral perçoit des revenus auprès des résidents de toutes les provinces du Canada. Il effectue également des dépenses et met en place des programmes généralement accessibles à tous les Canadiens, sans égard à leur province de résidence.

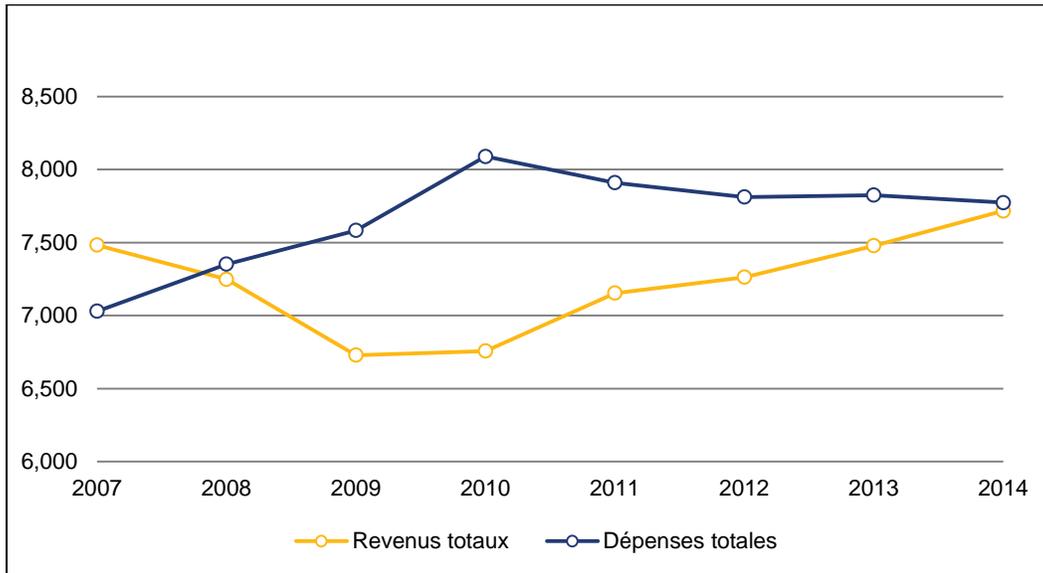
La répartition des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral dans l'ensemble du Canada est souvent envisagée du point de vue des dépenses nettes. Si le gouvernement fédéral perçoit plus de revenus qu'il n'engage de dépenses dans une province donnée, celle-ci est considérée comme un contributeur net. Inversement, si le gouvernement fédéral dépense plus qu'il ne perçoit dans une province donnée, celle-ci est considérée comme un bénéficiaire net. Il est inévitable que certaines portions du pays – villes, régions ou provinces – se trouvent placées dans l'une ou l'autre de ces situations, en raison notamment de leur niveau de prospérité économique, de leur richesse en ressources naturelles ou de considérations stratégiques.

La présente publication se fonde sur les plus récentes données disponibles pour donner une vue d'ensemble de la répartition des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral dans les provinces canadiennes.

2 SURVOL DES REVENUS ET DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

En 2014, le gouvernement fédéral a, en moyenne, perçu 7 717 \$ et dépensé 7 773 \$ par Canadien (voir la figure 1). Lorsque le gouvernement fédéral enregistre un déficit, les dépenses par habitant sont habituellement plus élevées que les revenus, comme ce fut le cas entre 2008 et 2013. L'inverse se produit généralement lorsque le gouvernement fédéral enregistre un excédent, tel que l'indique la tendance à la hausse des revenus en 2014. En effet, selon les *Comptes publics du Canada 2015*, le gouvernement fédéral a dégagé un faible excédent budgétaire de 1,9 milliard de dollars en 2014-2015¹. De fait, les revenus que le gouvernement fédéral perçoit auprès des provinces et territoires n'équivalent aux dépenses que lorsque son budget est équilibré.

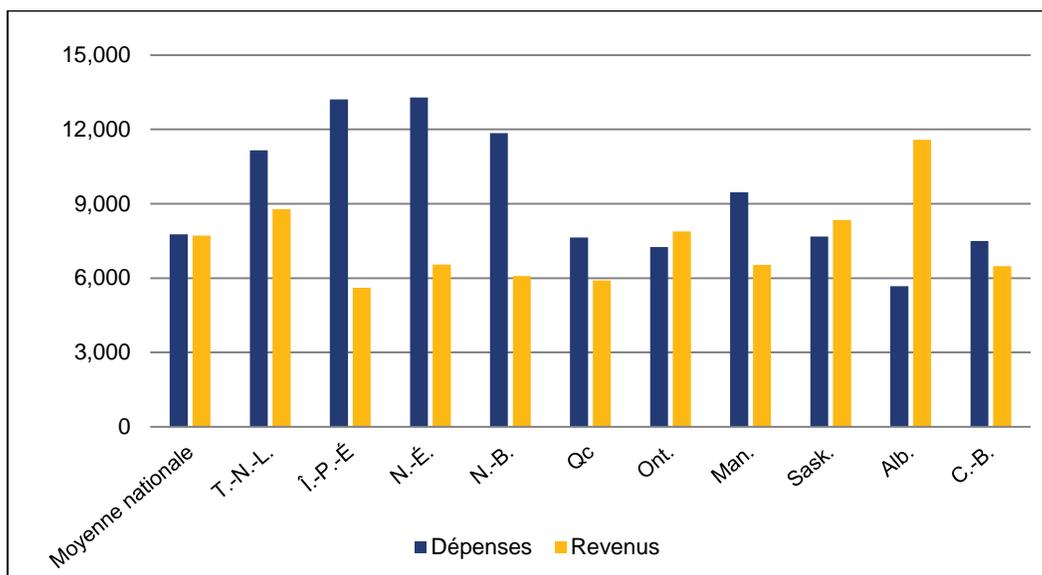
**Figure 1 – Revenus et dépenses du gouvernement fédéral, 2007-2014
(en dollars par habitant)**



Sources : Figure préparée par les auteurs à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 384-0047 – Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux, annuel \(dollars x 1 000 000\)](#) » et « [Tableau 051-0001 – Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel \(personnes sauf indication contraire\)](#) » CANSIM (base de données), consultée le 10 décembre 2016.

La figure 2 donne un aperçu des revenus et des dépenses par habitant du gouvernement fédéral dans chaque province en 2014. Cette année-là, les revenus du gouvernement fédéral ont été supérieurs aux dépenses uniquement dans trois provinces, soit l'Alberta, la Saskatchewan et l'Ontario. L'écart a été le plus marqué en Alberta, où les revenus perçus par le gouvernement fédéral ont été deux fois plus importants que ses dépenses, sous l'effet de la forte croissance économique enregistrée dans cette province en 2014.

**Figure 2 – Revenus et dépenses du gouvernement fédéral par province, 2014
(en dollars par habitant)**



Sources : Figure préparée par les auteurs à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 384-0047 – Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux, annuel \(dollars x 1 000 000\)](#) » et « [Tableau 051-0001 – Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel \(personnes sauf indication contraire\)](#) » CANSIM (base de données), consultée le 10 décembre 2016.

3 LES REVENUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR PROVINCE

3.1 SURVOL

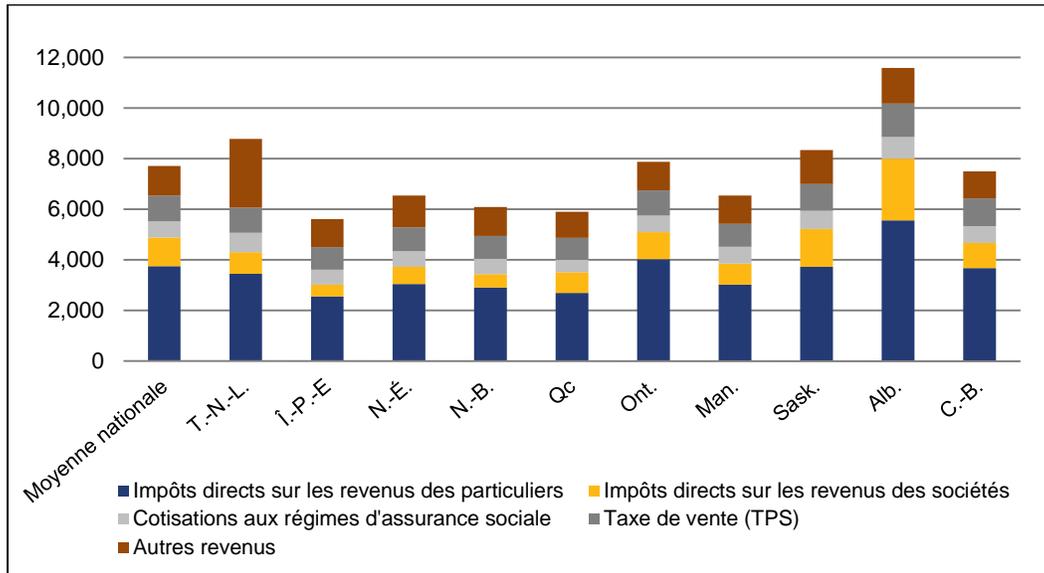
Les revenus du gouvernement fédéral proviennent notamment de l'impôt sur le revenu des particuliers, de la taxe sur les produits et services (TPS), de l'impôt sur le revenu des sociétés et des cotisations des employés aux régimes d'assurance sociale (charges sociales), comme l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada.

3.2 PERCEPTION DE REVENUS PAR PROVINCE

La figure 3 montre les revenus perçus par le gouvernement fédéral par province et par type. En 2014, les revenus fédéraux par habitant ont été plus élevés que la moyenne nationale dans seulement quatre provinces, soit Terre-Neuve-et-Labrador, l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta.

Le gouvernement fédéral perçoit davantage en impôts des particuliers dans certaines provinces principalement parce que les revenus y sont plus élevés². En effet, comme les taux d'imposition fédéraux ne varient pas selon les provinces, le gouvernement fédéral percevra généralement davantage de revenus dans une province bénéficiant d'une meilleure situation économique. Il en va de même pour la majorité de ses sources de revenus.

**Figure 3 – Revenus fédéraux par province et par type, 2014
(en dollars par habitant)**

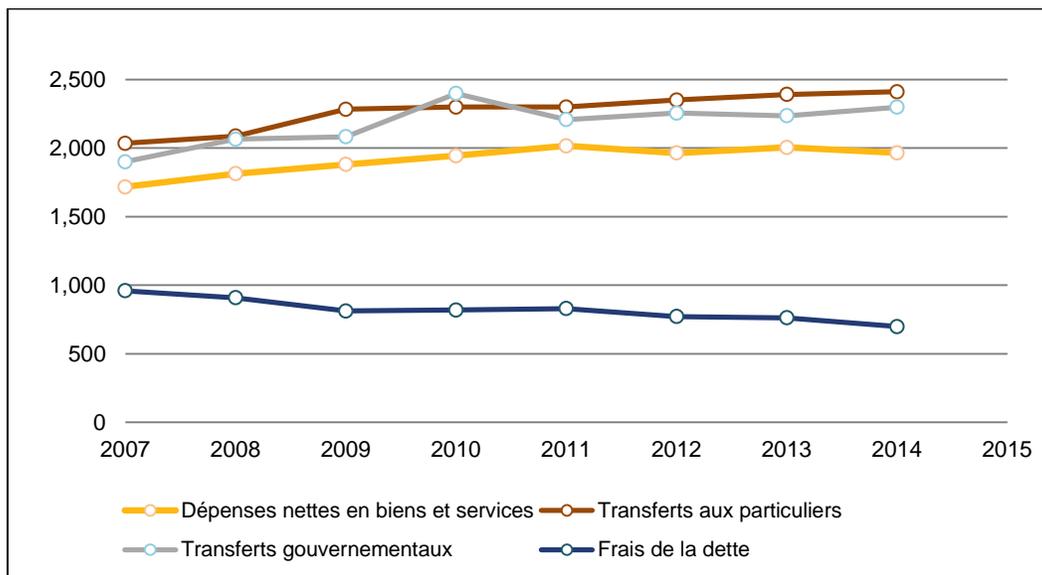


Sources : Figure préparée par les auteurs à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 384-0047 – Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux, annuel \(dollars x 1 000 000\)](#) » et « [Tableau 051-0001 – Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel \(personnes sauf indication contraire\)](#) » CANSIM (base de données), consultée le 10 décembre 2016.

4 LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PAR PROVINCE

On peut diviser les dépenses du gouvernement fédéral en trois groupes : les dépenses de programmes, les frais de service de la dette et les autres dépenses. Les dépenses de programmes sont constituées de trois grandes catégories : les dépenses nettes en biens et services, les transferts aux particuliers et les transferts aux gouvernements provinciaux. Les autres dépenses représentent moins de 5 % des dépenses totales du gouvernement fédéral et incluent les sommes consacrées aux subventions aux entreprises, aux transferts aux non-résidents et à certains paiements aux administrations locales³.

**Figure 4 – Dépenses du gouvernement fédéral par catégorie, 2007-2014
(en dollars par habitant)**

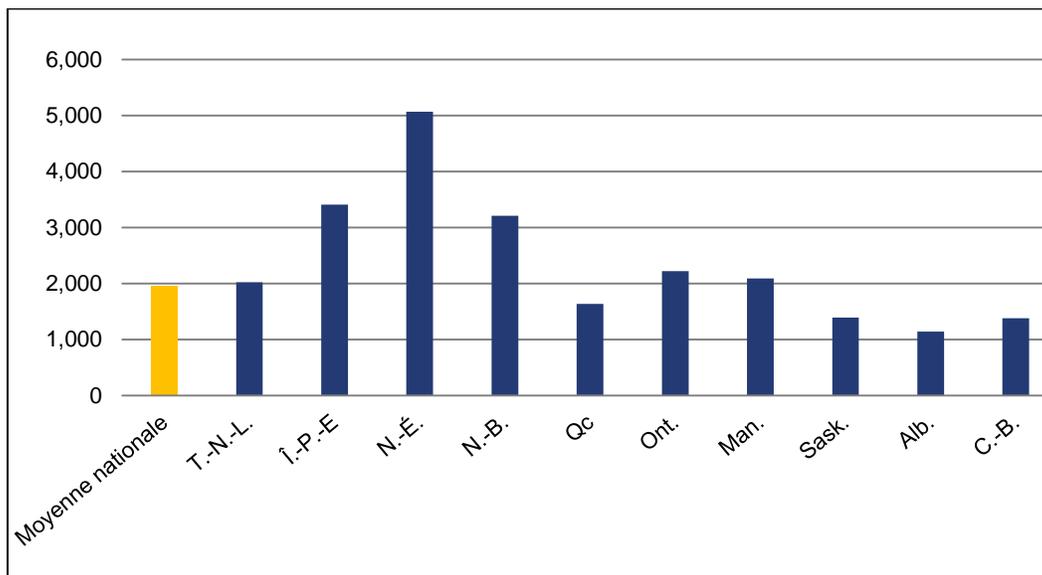


Sources : Figure préparée par les auteurs à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 384-0047 – Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux, annuel \(dollars x 1 000 000\)](#) » et « [Tableau 051-0001 – Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel \(personnes sauf indication contraire\)](#) » CANSIM (base de données), consultée le 10 décembre 2016.

4.1 DÉPENSES NETTES EN BIENS ET SERVICES

La première catégorie de dépenses de programmes comprend les dépenses de base du gouvernement – salaires des fonctionnaires, fonctionnement quotidien des ministères et installations et activités militaires. Elle comprend également l'achat de fournitures et de matériaux.

Figure 5 – Dépenses nettes en biens et services du gouvernement fédéral par province, 2014 (en dollars par habitant)



Sources : Figure préparée par les auteurs à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 384-0047 – Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux, annuel \(dollars x 1 000 000\)](#) » et « [Tableau 051-0001 – Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel \(personnes sauf indication contraire\)](#) » CANSIM (base de données), consultée le 10 décembre 2016.

Les dépenses nettes du gouvernement fédéral en biens et services sont les plus élevées, par habitant, dans les provinces de l'Atlantique, surtout en Nouvelle-Écosse. À l'autre extrême, les dépenses fédérales par habitant en biens et services ont été notablement plus basses en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan que dans le reste du pays en 2014.

Il est important de préciser que la répartition de ce type de dépense est principalement fonction de deux choses : l'emplacement logique de certaines activités gouvernementales et la volonté du gouvernement fédéral d'être activement présent partout au pays.

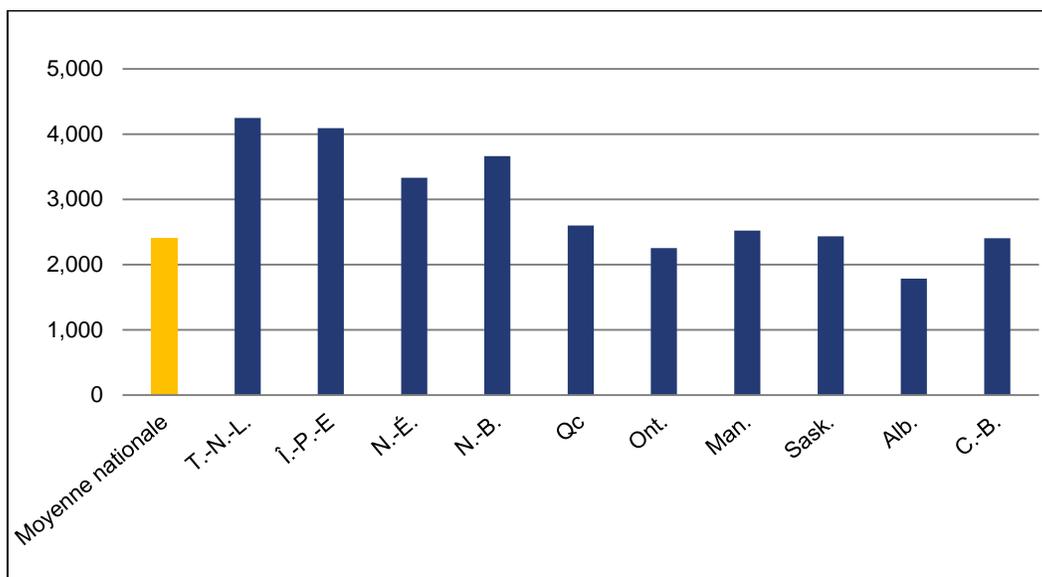
L'exemple le plus manifeste de la première de ces considérations est l'implantation d'une partie importante de la fonction publique fédérale dans la région de la capitale nationale. C'est d'ailleurs dans cette seule catégorie de dépenses fédérales que l'Ontario dépasse la moyenne nationale. De même, Halifax, avec son grand port naturel à l'abri des glaces, est un choix logique pour la base navale atlantique.

4.2 TRANSFERTS FÉDÉRAUX AUX PARTICULIERS

La deuxième catégorie de dépenses de programmes, celle des transferts fédéraux aux particuliers, comprend les paiements au titre de programmes fédéraux comme l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada et la Sécurité de la vieillesse.

Les sommes versées sont étroitement liées à la situation socioéconomique des provinces. Ainsi, les provinces où les revenus sont relativement bas et le chômage, relativement élevé ont tendance à recevoir, par habitant, une part plus grande des transferts fédéraux aux particuliers. Le même effet se produit dans les provinces qui comptent plus de personnes âgées ou d'enfants, par exemple.

**Figure 6 – Transferts fédéraux aux particuliers par province, 2014
(en dollars par habitant)**



Sources : Figure préparée par les auteurs à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 384-0047 – Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux, annuel \(dollars x 1 000 000\)](#) » et « [Tableau 051-0001 – Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel \(personnes sauf indication contraire\)](#) » CANSIM (base de données), consultée le 10 décembre 2016.

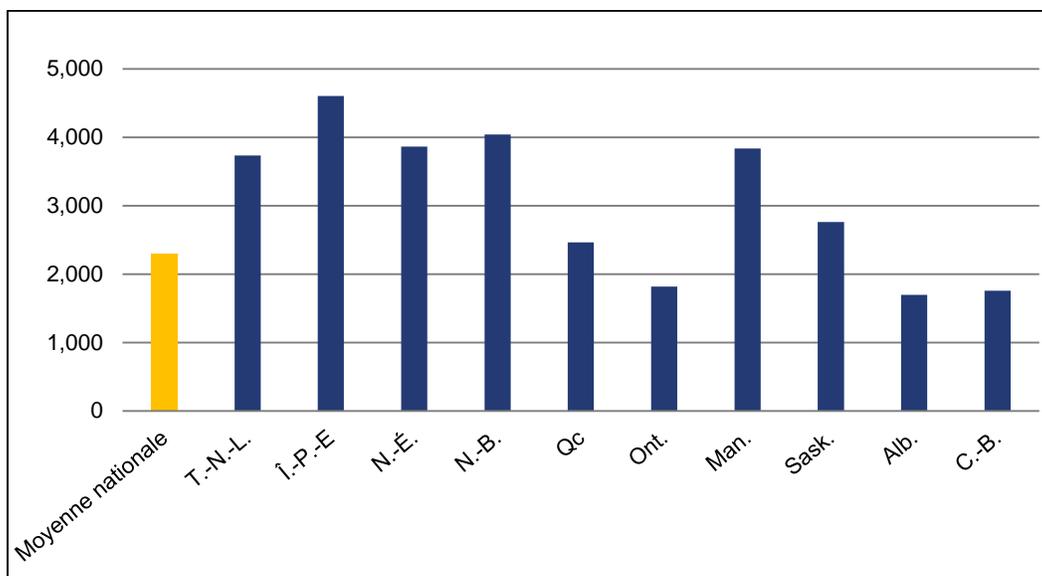
Les transferts du gouvernement fédéral aux particuliers sont essentiellement les mêmes peu importe où les gens vivent, sauf en ce qui concerne l'assurance-emploi, dont les critères d'admissibilité comportent des considérations d'ordre régional. L'Alberta et l'Ontario ont été les seules provinces où les transferts aux particuliers se sont situés en deçà de la moyenne canadienne en 2014, alors que le montant par habitant le plus élevé a été reçu à Terre-Neuve-et-Labrador.

4.3 TRANSFERTS FÉDÉRAUX AUX PROVINCES

La troisième catégorie de dépenses de programmes regroupe les transferts aux gouvernements provinciaux, ce qui comprend notamment la péréquation et les paiements en espèces au titre du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux.

Cette catégorie de dépenses affiche de fortes variations par province, principalement en raison des paiements de péréquation, auxquels seules certaines provinces ont droit (en 2014, six provinces en ont bénéficié)⁴. En 2014, c'est à l'Île-du-Prince Édouard que le montant par habitant au titre des transferts aux provinces a été le plus élevé, essentiellement en raison du montant de péréquation qui lui a été versé⁵, alors que l'Alberta se situait à l'autre extrémité du spectre.

**Figure 7 – Transferts fédéraux aux provinces, 2014
(en dollars par habitant)**



Sources : Figure préparée par les auteurs à partir de données tirées de Statistique Canada, « [Tableau 384-0047 – Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux, annuel \(dollars x 1 000 000\)](#) » et « [Tableau 051-0001 – Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel \(personnes sauf indication contraire\)](#) » et CANSIM (base de données), consultée le 10 décembre 2016.

4.4 PAIEMENTS DES INTÉRÊTS SUR LA DETTE PUBLIQUE

Enfin, la dernière grande catégorie de dépenses du gouvernement fédéral est constituée des frais de service de la dette. Les paiements de la dette publique et les paiements d'intérêt sur cette dette sont partagés également à l'échelle du Canada⁶. Ainsi, les frais d'intérêt de la dette publique par habitant sont identiques dans chaque province, et ils se sont chiffrés à 698 \$ en 2014.

5 CONCLUSION

Il existe manifestement, au Canada, un effet de redistribution des dépenses nettes du gouvernement fédéral : ce dernier obtient plus de revenus fiscaux dans certaines provinces et dépense plus dans d'autres. Dans bien des cas, les différences entre les dépenses fédérales nettes d'une province à l'autre ne découlent pas d'une décision de favoriser certaines provinces, mais elles sont plutôt dans une large mesure le reflet des politiques fédérales visant à redistribuer la richesse des nantis aux démunis. En effet, exception faite du programme d'assurance-emploi, l'endroit

où résident les particuliers n'a rien à voir avec le montant d'impôt qu'ils versent au fédéral ni avec l'aide qu'ils reçoivent.

Par ailleurs, les provinces ne sont pas uniformément riches ou pauvres : le degré de prospérité varie entre les différentes régions au sein de chaque province. Ainsi, une analyse similaire visant certaines régions d'une même province pourrait donner des résultats complètement différents de ceux obtenus pour la province dans son ensemble. Il est également important de se rappeler que la situation économique d'une province peut changer radicalement d'une année à l'autre.

NOTES

- * Sarah Rwigema, sous la supervision de Patrice Martineau et d'Emmanuel Preville, a préparé la présente publication, qui met à jour les données figurant dans Michael Holden, [Les finances du gouvernement fédéral : Examen des revenus et des dépenses fédérales dans les provinces](#), publication n° 06-39F, Ottawa, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, 14 février 2007.
1. Receveur général du Canada, « [Section 1 – Analyse des états financiers](#) », dans *Comptes publics du Canada 2015 : Volume 1 – Revue et États financiers consolidés*, 2015.
 2. Pour plus de détails, voir Statistique Canada, « [Tableau 206-0011 – Revenu du marché, transferts gouvernementaux, revenu total, impôt sur le revenu et revenu après impôt, selon le type de famille économique, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement \(RMR\), annuel](#) », CANSIM (base de données), consultée le 8 décembre 2016.
 3. Statistique Canada, « [Tableau 384-0047 – Revenus, dépenses et solde budgétaire – Administrations publiques, comptes économiques provinciaux et territoriaux, annuel \(dollars x 1 000 000\)](#) », CANSIM (base de données), consultée le 8 décembre 2016.
 4. Ministère des Finances Canada, [Soutien fédéral aux provinces et aux territoires](#).
 5. Ministère des Finances Canada, « [Soutien fédéral à l'Île-du-Prince-Édouard](#) », *Soutien fédéral aux provinces et aux territoires*.
 6. Pour de plus amples renseignements, voir Ministère des Finances Canada, [Rapport financier annuel du gouvernement du Canada – Exercice 2014-2015](#).